



PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ UNION EUROPÉENNE - TUNISIE



Avec la Révolution de 2011, le peuple Tunisien a ouvert la voie à une démocratie moderne basée sur les libertés, le développement socio-économique et la justice sociale. L'Union européenne appuie la Tunisie tout au long de ce processus, et un partenariat privilégié a été agréé entre les deux parties en 2012.

Le soutien de l'UE à la Tunisie a pour but de renforcer sa résilience économique et garantir la réussite de sa transition démocratique. Dans ce contexte, la [Communication conjointe de la Haute Représentante et de la Commission pour un soutien renforcé à la Tunisie](#) du 29 septembre 2016, et les [Conclusions du Conseil de l'UE](#) sur la Tunisie du 17 octobre 2016, traduisent de manière concrète les engagements de l'UE envers la Tunisie. Des visites de haut niveau ont régulièrement lieu entre les deux partenaires, dont la visite à Bruxelles du Président de la République tunisienne Béji Caïd Essebsi le 1^{er} décembre 2016 et la visite à Tunis du Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker à Tunis les 25 – 26 octobre 2018.

Des priorités stratégiques ambitieuses ont été agréées par l'Union européenne et la Tunisie afin de traduire le partenariat privilégié sur le plan concret pour les années 2018-2020. Les priorités ciblent le développement socio-économique inclusif et durable; la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'homme, le rapprochement entre les peuples, la mobilité et la migration; ainsi que la sécurité et la lutte contre le terrorisme. La création de perspectives d'avenir pour les jeunes sont au cœur de l'action des deux parties, Le renforcement du dialogue politique de haut niveau et du dialogue avec la société civile, ainsi que de la visibilité du partenariat, accompagnent ces efforts

ÉTENDUE ET DYNAMISME DU PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ

La [Communication de la politique européenne de voisinage](#) révisée de novembre 2015 constitue le cadre politique à l'effort de stabilisation de la région basé sur une plus grande différenciation entre partenaires, un meilleur ciblage des objectifs partagés, une plus grande flexibilité et appropriation par les partenaires.

Cette approche a permis de traduire le renforcement des relations par une coopération politique plus étroite, et un partenariat dynamique qui couvre plusieurs domaines dont notamment:

- l'appui au développement socio-économique, en vue d'une croissance inclusive et durable – des exemples d'appui concret se trouvent en annexe;
- l'appui à la réforme du secteur de la justice, en vue d'une mise en œuvre effective de la Constitution;
- un dialogue Politique dans le domaine du Contre-Terrorisme et de la sécurité depuis 2015 et des mesures d'appui concrètes, et une politique de sécurité moderne, en ligne avec les valeurs démocratiques de la Constitution tunisienne;
- des négociations pour un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) en vue de contribuer au climat d'investissement et de croissance en Tunisie, et l'intégration de l'économie tunisienne avec le marché économique de l'Union européenne;

- un Partenariat de Mobilité, établi en 2014, qui offre une plateforme structurée pour discuter de tous les aspects de la migration; et des négociations en cours sur un accord de facilitation des visas et de réadmission;
- la coopération en matière de démocratie et d'État de droit, ainsi qu'en matière d'égalité des genres, de droits de l'Homme et de libertés fondamentales;
- la coopération en matière de culture, d'éducation, de formation professionnelle et de recherche, y compris l'adhésion de la Tunisie aux programmes [Erasmus+](#) et [Horizon 2020](#);
- la mise en place d'un programme d'échange diplomatique entre la Tunisie et l'UE.

Un dialogue politique très actif couvre les différents secteurs du partenariat et implique, d'une manière régulière, la société civile tunisienne, acteur fondamental de la transition démocratique en Tunisie.

La jeunesse est au cœur des relations entre l'UE et la Tunisie. Dans cet esprit, le [Partenariat pour la jeunesse](#) a été lancé en décembre 2016 lors de la réunion à Bruxelles du Président de la République tunisienne avec la Haute Représentante – Vice-Présidente de la Commission Européenne. Ce partenariat continue à porter ses fruits avec une augmentation significative des possibilités d'échanges dans de nombreux domaines entre de jeunes Tunisiens et de jeunes Européens et avec de formes variées de soutien aux jeunes en Tunisie, de la culture à l'entrepreneuriat en passant par l'éducation et la formation professionnelle.

La Tunisie a été le premier pays du sud de la méditerranée qui a signé un [Accord d'Association](#) avec l'UE en 1995 (l'accord est entré en vigueur en 1998) et reste un pays novateur pour l'approfondissement de ce partenariat.

Liens utiles:

[The EU-Tunisia partnership also helps boost Tunisia's economy](#)

[Report on the state of EU-Tunisia relations: towards a strengthening of the Privileged Partnership](#)